

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
CITE ADMINISTRATIVE – TIPASA-
NIF : 416024000042159

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°...22.../2025

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipasa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux dans le cadre du programme de la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales CSGCL l'année 2024: **LOT N°01 : AMENAGEMENT URBAIN TIPASA CENTRE**

Toutes les entreprises intéressées et disposant **des capacités suivantes** :

A- Capacités techniques :

***Références professionnelles** : Ayant réalisée au moins **un projet similaire** (Travaux de Voirie) justifié par des attestations de bonne exécution qui doivent être délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

B- Capacités financières : Ayant un minimum **chiffre d'affaires moyen** des trois derniers Bilans supérieur ou égal à: **10 000 000,00 DA** (justifié par les bilans des trois années ou C20 visées par les impôts).

C- Capacités professionnelles: Ayant un certificat de **qualification et classification professionnelle** de catégorie **Six (06) ou plus** spécialisée en **Travaux Publique** comme **activité principale** en cours de validité.

IMPORTANT :

*** Seul les attestations de bonne exécution qui seront prises en considération.**

NB :

- **Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre un planning des travaux cacheté et signé par ces soins, comprenant un système de travail posté en continu 3x8 heures.**
- **Les soumissionnaires doivent soumissionner avec leurs propres moyens matériels (le matériel de location ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation).**
- **En cas de dépassement de délais de deux mois l'offre aura la note 00 points**
- **Si le délai proposé par le soumissionnaire dépasse 02 mois, le délai du marché qui sera pris en considération est celui fixé par le maitre de l'ouvrage (02 mois).**

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction** sise à cité administrative wilaya de Tipaza

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné. La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours**, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le premier journal ou le BOMOP ou les 02 journaux électroniques à **13 h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au **15^{ème}** jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le premier journal ou le BOMOP ou les 02 journaux électroniques à **13 h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date et l'heure limite de dépôt des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction de la wilaya de Tipaza sise à cité administrative – Tipaza et doivent comporter un dossier de candidature, offre technique, et offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence, l'objet de l'appel d'offre

ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE, ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TIAPZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° ...22.../2025**

**LOT N°01 : AMENAGEMENT URBAIN A TRAVERS LA COMMUNE DE TIPAZA
*A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES***

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration de candidature cachetée et signée.
- Casier judiciaire en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou jointe à un calendrier.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (SARL, EURL, SNC).
- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Le numéro d'immatriculation fiscale NIF.
- Copie de registre de commerce électronique.
- Une déclaration de probité cachetée et signée.
- Les statuts pour les sociétés (SARL, EURL, SNC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- L'attestation de qualification et classification professionnelle de l'entreprise.
- moyens humains et matériels et références bancaires.

B- L'OFFRE TECHNIQUE :

- 1- Une déclaration à souscrire cachetée et signée.
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative et tout autre document exigé (**Si le mémoire technique n'est pas remis, n'est pas remplie (les informations concernant les moyens humains, matériels), non signé et non cacheté par le soumissionnaire, son offre sera rejetée directement**).
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4- Planning des travaux.

C- L'OFFRE FINANCIERE :

- 1-La lettre de soumission remplie, cachetée et signée.
- 2-Le bordereau des prix unitaire (BPU) cacheté et signé
- 3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) cacheté et signé
- 4-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à **13h 30mn** qui aura lieu au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction de la wilaya de TIPAZA qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la séance d'ouverture des plis

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles ; en cours de validité.